



**Session plénière de l'ORE  
19-20 avril 2013, Potsdam, Allemagne  
Dorint Hotel Sanssouci**

*Traduit de l'anglais – ADF/LD 27/08/13*

## **PROCÈS-VERBAL**

### **A Ouverture de la séance**

#### **A.1 Président de l'ORE**

Gerhard Seeberger, président de l'ORE, souhaite la bienvenue à tous les participants dans cette très belle ville de Potsdam, riche en histoire.

#### **A.2 Président de la BZAEK**

Peter Engel, président de l'Association dentaire allemande, souhaite la bienvenue aux délégués et espère que chacun aura la possibilité de visiter cette ville unique et ses magnifiques parcs. Il présente brièvement Potsdam et souhaite à l'assemblée des discussions fructueuses et de bons résultats.

#### **A.3 Accueil des invités**

Gerhard Seeberger souhaite tout particulièrement la bienvenue à nos invités : Orlando Monteiro da Silva, Tin Chun Wong, Kathy Kell, Jean Luc Eiselé, Gina Ivosevic, Nermin Yamalik, Patrick Hescot, Taner Yücel, Wolfgang Doneus, Michèle Aerden et Marion Bader

Le président de la FDI est très heureux d'être là. Orlando Monteiro da Silva remercie l'ORE pour son invitation et pour la bonne organisation de cette réunion. Lui aussi souhaite à l'assemblée une réunion fructueuse et se réjouit déjà du succès qu'aura le Congrès d'Istanbul. Il remercie le président de l'ORE sortant pour son excellent mandat.

### **B Présentation de l'Association dentaire allemande**

Michael Frank présente le pays hôte, l'Allemagne, et son système de santé et de sécurité sociale d'une façon tout-à-fait charmante (voir la présentation sur le site internet).

### **C Ordre du jour de la réunion**

#### **C.1 Appel des noms**

##### **1.1 Vérification du quorum**

Anna Lella fait l'appel des noms : 55 délégués sur 70 sont présents, le quorum est donc atteint.



## **C.2 Validation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé

## **C.3 Validation du procès-verbal de Hong Kong**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

## **C.4 Rapports du Bureau**

### **4.1 Président**

Gerhard Seeberger revient sur les trois années de son mandat et constate avec satisfaction que de nombreuses choses ont pu être accomplies. Un amendement aux statuts a été étudié et adopté en une seule séance plénière. L'ORE a ensuite été enregistrée à Genève en tant qu'ONG. La crise économique n'a pas épargné la profession dentaire et les tentatives pour exclure la médecine bucco-dentaire de la médecine ne cessent jamais. C'est sur ce point que le GT Exercice dentaire libéral est entré en action et a fait un excellent travail. L'ORE est devenue plus politique. Ces trente dernières années en Allemagne, ainsi que dans toute l'Europe, nous avons pris conscience que la prévention est la clé d'une médecine bucco-dentaire abordable et d'une meilleure santé bucco-dentaire pour nos patients. Le GT Prévention a très bien travaillé et préparé une surprise pour les délégués, qui sera présentée plus tard. Bien entendu, tous les autres GT ont excellemment collaboré également. Notre profession change constamment ; les femmes chirurgiens-dentistes sont maintenant bien plus nombreuses dans toute l'Europe. Les femmes font un excellent travail, et Gerhard Seeberger remercie Anna Lella et Monika Lang pour leur soutien. Il mentionne la déclaration sur les prothésistes dentaires élaborée en un temps record par Anna Lella et adoptée lors de la dernière session plénière.

Le président remercie également tous les délégués. Même si cela n'a pas été toujours facile, il y a eu une très bonne collaboration et Gerhard Seeberger est fier de dire que l'ORE ne s'est pas adaptée à la crise mais qu'elle a essayé plutôt de la contrebalancer autant que possible. Gerhard Seeberger est certain que les efforts déployés pour améliorer plus avant l'ORE et la santé bucco-dentaire de nos patients dans cette région se poursuivront.

### **4.2 Président-élu**

Philippe Rusca remercie le président pour ses efforts et son soutien. Il souligne que le travail du Bureau est un travail d'équipe. Son rapport a été inclus dans le « Communicator ». Philippe Rusca ne changera pas fondamentalement les choses lors de son mandat mais a l'intention de réduire le nombre de questionnaires et d'intensifier la collaboration entre les groupes de travail et leurs présidents. Il fera peut-être appel à des spécialistes pour certaines missions. Enfin, Philippe Rusca mentionne le nouveau site, qui est un instrument de travail et doit être utilisé comme tel.

### **4.3 Secrétaire générale**

Anna Lella mentionne le « Communicator » dans lequel son rapport également figure. Elle n'a rien à ajouter, si ce n'est qu'elle remercie le secrétariat et les groupes de travail dont elle avait la charge pour leur excellente collaboration.



#### 4.4 Membres du Bureau

Le travail du Bureau est assez complexe, souligne Michael Frank. Ce fut un grand plaisir pour lui de travailler avec ses confrères même si tout le monde n'était pas toujours du même avis. Michael Frank présentera plus tard son rapport sur les finances.

Bedros Yavru-Sakuk : ce fut un plaisir et un honneur de remplir deux mandats. Au cours de ces six années, Bedros Yavru-Sakuk a appris à connaître en profondeur le travail de l'ORE et son rôle pour la profession. Il est très important de renforcer et de défendre notre profession. Il reste beaucoup à faire et ce n'est pas une tâche facile car la médecine bucco-dentaire en Europe n'est pas homogène. L'ORE doit respecter les différences. Bedros Yavru-Sakuk remercie ses confrères et les délégués pour leur soutien et leur confiance.

Tous les rapports sont adoptés à l'unanimité. Gerhard Seeberger exprime sa gratitude pour l'excellent travail accompli et rappelle qu'il faut tirer parti des outils dont nous disposons, à savoir le nouveau site internet et le forum, afin d'améliorer notre communication.

### C.5 Pays membres

#### 5.1 Rapports nationaux

Anna Lella informe l'assemblée que 18 rapports sont parvenus au secrétariat avant le 16 avril. Elle remercie tous ceux qui ont pris la peine de rédiger et de transmettre un rapport. Tous ces rapports sont disponibles sur le site internet de l'ORE. Anna Lella en souligne les points saillants (voir sa présentation sur le site).

Il n'y a aucun commentaire sur les rapports nationaux.

### C.6 Finances

#### 6.1 Apurement des comptes 2012

Michael Frank est heureux de pouvoir présenter une situation financière très saine. Il explique brièvement les détails des comptes présentés sur le site internet. Les comptes 2012 ont été clôturés avec un bénéfice de 24.066,81 €. Cela est très satisfaisant, d'autant plus si l'on considère qu'une réduction de 10% a été accordée à tous les membres dont les cotisations excédaient 250 €.

#### 6.2 Cotisations impayées

L'Association de stomatologie polonaise et l'Association dentaire du Kazakhstan n'ont pas encore réglé leur cotisation. Dans la mesure où le Kazakhstan n'a s'est pas acquitté de ses dus pendant deux années consécutives, il ne sera plus membre à part entière de l'ORE mais aura le statut d'observateur (conformément aux statuts).

#### 6.3 Budget 2013

Michael Frank remercie le secrétariat pour sa comptabilité rigoureuse. Jörg Krainhöfner complimente le Bureau pour l'excellent profit réalisé malgré la réduction des cotisations. Il a cru comprendre que le Bureau bénéficiait d'une somme forfaitaire pour le remboursement de ses dépenses, ce qui explique l'équilibre des comptes.



Michèle Aerden fait remarquer que le Kazakhstan est maintenant chapeauté par une organisation-cadre. Il est donc possible d'établir le contact et de demander la régularisation des cotisations.

Les comptes 2012, dûment revus par Enrico Lai, et le budget 2013 sont adoptés à l'unanimité par le délégués.

Ernst-Jürgen Otterbach propose de voter la décharge du Bureau, ce qui est accepté à l'unanimité.

## C.7 Groupes de travail

### 7.1 Exercice dentaire libéral en Europe

Ernst-Jürgen Otterbach apprécie le travail accompli pour élaborer "La Vision 2020 de la FDI". Il souligne que l'objectif de la déclaration du GT n'est pas de discréditer qui que ce soit y ayant participé. Ce document a donné lieu à de nombreuses discussions très intenses à Hong Kong et après. Même après la résolution adoptée par la FDI à Hong Kong, nombre des déclarations dans ce document ne s'appliquent pas à une grande partie des pays de la zone ORE. La lecture de « La vision 2020 de la FDI » peut laisser croire que de multiples aspects de l'enseignement et de l'exercice de la profession ont pris une direction totalement erronée. Le GT souhaite pour cette raison souligner que ce texte ne peut être pris comme la voie à suivre mais doit être considéré uniquement comme un ensemble de conseils sur des moyens à explorer et à débattre plus avant.

Le GT a souligné les points dans ce document qui ne s'appliquent pas à tous les pays membres de l'ORE et qui ne nécessitent pas d'être mis en œuvre. Imaginer ce document entre les mains des départements de la santé ou des compagnies d'assurance ! Ils en concluraient que les soins bucco-dentaires pourraient être plus faciles à obtenir et moins coûteux. Ernst-Jürgen Otterbach fait référence au document de travail et au « Synopsis de la Vision 2020 » (voir le site internet). Le GT pense que le niveau de prix des soins médicaux est défini par la production économique de chaque pays. Ce sont les conditions nationales de chaque pays et non les conditions mondiales qui sont les facteurs décisifs. Cela n'a aucun sens d'élaborer une nouvelle définition des tâches et, en conséquence, une diversification des profils professionnels. Dans les pays membres de l'ORE, le profil professionnel du chirurgien-dentiste couvre l'éventail complet des soins de santé bucco-dentaire. Une extension n'est en rien nécessaire. Les modèles actuels de formation et de soins dans les pays membres de l'ORE ont fait leurs preuves et apporté une amélioration significative de la santé bucco-dentaire. Ils sont mis à jour régulièrement selon les données contemporaines de la science. Un redéveloppement et une redéfinition des structures de formation et de soins bucco-dentaires ne semblent donc pas recommandés.

Le groupe de travail voit une menace dans la déclaration selon laquelle les modèles traditionnels d'enseignement de la médecine bucco-dentaire ne peuvent pas résoudre de manière adéquate les disparités en matière de soins bucco-dentaires. Les modèles actuels des pays de l'ORE ont fait leurs preuves et, avec les systèmes de sécurité sociale, ont réussi à faire face à ces disparités. Il est certain également que les structures de santé



publique ont réussi, grâce à des mesures préventives, à améliorer la santé bucco-dentaire, en particulier des enfants et des adolescents, dans de nombreux pays de l'ORE.

Ce document est une feuille de route qui peut être utilisée pour améliorer la santé bucco-dentaire dans les pays du monde moins développés. À y regarder de près, on pourrait croire que nos structures traditionnelles n'ont pas contribué à améliorer la santé bucco-dentaire en Europe. Nous sommes clairement en désaccord sur ce point. Nous ne souhaitons pas réécrire « La vision 2020 de la FDI » mais nous souhaitons souligner que de nombreux passages dans ce document ne s'appliquent pas à la plupart des pays membres de l'ORE. C'est pour cette raison que le GT a décidé de présenter une déclaration à soumettre au vote et à ajouter à « La vision 2020 de la FDI ». Ernst-Jürgen Otterbach lit le projet de déclaration (voir le site de l'ORE).

Juan-Carlos Llodra pense que la santé bucco-dentaire n'est pas distribuée de manière homogène à travers l'Europe : il existe des différences dans les soins de santé bucco-dentaire et dans les programmes de formation et il reste également beaucoup à apprendre sur la prévention.

La plupart des intervenants suivants sont d'accord avec les arguments d'Ernst-Jürgen Otterbach et les membres de son GT. « La vision 2020 de la FDI » comporte de nombreuses bonnes approches mais pourrait s'avérer dangereuse entre les mains des responsables politiques. Il semblerait que la meilleure solution soit de créer un addendum stipulant clairement que tout ce qui est dit dans ce document ne s'applique pas à tous les pays membres de l'ORE. Les délégués votent à l'unanimité pour cette solution.

Ernst-Jürgen Otterbach est reconnaissant pour cette discussion animée et espère que les délégués et les ADN donneront leur avis sur le projet de déclaration bien avant la prochaine séance plénière à Istanbul afin que nous puissions le mettre au vote.

## 7.2 Relations entre les praticiens et les universités

Nermin Yamalik présente les derniers travaux de son groupe de travail (voir sa présentation sur le site de l'ORE). Sa mission, qui était d'analyser l'étendue et l'efficacité du partenariat et de la collaboration entre les facultés dentaires et les associations dentaires nationales (ADN) au sein de la zone ORE-FDI, touche à sa fin. La seconde partie de l'article sera prochainement publiée dans l'IDJ. Nermin Yamalik a posté une question sur le forum du site pour lancer la discussion. Celle-ci durera six semaines, au terme desquels un rapport sera rédigé pour être présenté à Istanbul. Une déclaration finale y sera également mise au vote.

Nermin Yamalik déclare que le GT pourrait ensuite se pencher sur la médecine bucco-dentaire fondée sur les preuves. Elle remercie tous les membres de son groupe pour leur soutien.

Monika Lang donne quelques explications sur le nouveau site internet. Les groupes de travail peuvent maintenant y télécharger leurs documents pour les mettre à disposition soit du public soit uniquement des membres du GT. Le secrétariat fait office de webmestre. S'il y a des questions, n'hésitez pas à contacter Monika Lang.



### 7.3 Intégration

Elena Ivanova mentionne la réunion du GT à Moscou. Elle remercie Gerhard Seeberger pour son soutien et le président de la FDI pour sa participation à cette réunion (voir la présentation sur le site de l'ORE). Elle souligne que le rôle principal de ce GT est l'intégration entre les pays d'Europe de l'Est, d'Europe Centrale et d'Europe de l'Ouest. La prévention, la formation, le contrôle de la qualité ne sont que quelques-uns des sujets qui nous intéressent. Le principe directeur de notre travail d'intégration est de prendre les meilleures expériences et de les mettre en œuvre dans les pays de l'ORE pour parvenir à l'intégration. Une résolution a été élaborée lors de cette réunion : afin d'atteindre plus facilement l'objectif d'une santé bucco-dentaire optimale pour tous les peuples, le GT Intégration recommande aux ministères de la santé de travailler en étroite collaboration avec les associations dentaires nationales. Celles-ci doivent participer à toutes les procédures politiques et législatives et à tous les processus décisionnels en matière de santé bucco-dentaire et de soins de santé bucco-dentaire. Les ADN doivent apporter leurs conseils et leur soutien dans la planification de la santé bucco-dentaire et des mesures afférentes. Le partenariat entre le Ministère de la santé et l'Association dentaire nationale sera bénéfique aux patients et à la Nation dans leur quête d'une santé bucco-dentaire optimale.

Le second point à l'ordre du jour des discussions à Moscou était la création d'un comité national dans chaque pays. Le troisième point était le programme national de prévention des pathologies dentaires. C'est la base du travail d'une association dentaire nationale. Le GT a préparé un questionnaire sur la prévention. Si nous décidons de nous consacrer à la question de la prévention, nous aurons besoin de contacter tous les pays pour clarifier leur situation en matière de prévention, déclare Elena Ivanova. Elle conclut en soulignant qu'ils organisent ces réunions seuls et sans l'argent de l'ORE. La prochaine réunion aura lieu en mai à Almaty.

Simona Dianiskova demande la mise au vote de la déclaration, qui est adoptée à l'unanimité.

### 7.4 Prévention

C'est Gerhard Seeberger qui introduit ce sujet et qui présente la « carte personnelle d'amélioration de la santé ». Cette carte existait déjà mais ne mentionnait pas les pathologies bucco-dentaires. C'est pourquoi nous avons envisagé de l'adapter. Elle est conçue comme un outil de communication. Gerhard Seeberger parle ensuite de l'enquête réalisée auprès des associations de cardiologues et de diabétologues. Cette collaboration a été très appréciée des deux côtés. Le retour sur le questionnaire n'a pas été énorme mais satisfaisant tout de même.

Denis Bourgeois passe en revue les derniers travaux de son groupe (voir la présentation sur le site). La médecine dentaire ne concerne pas uniquement la cariologie et la parodontologie. Qui plus est, nous devons avoir une vue d'ensemble de la santé de nos patients. Il faut donc adapter ou réorienter la formation initiale. Avec notre dernière enquête, nous avons essayé de comprendre comment les cardiologues et les diabétologues



perçoivent la santé bucco-dentaire. Les réponses ont été peu nombreuses mais néanmoins significatives. Il existe une intention de collaboration. Il faut l'encourager, car il est important de montrer à nos confrères du monde médical nos compétences (de chirurgien-dentiste).

### **7.5 Qualité en médecine bucco-dentaire**

Ce groupe de travail, composé de 8 membres originaires de 5 pays, a démarré ses travaux en 2010. Un questionnaire a été diffusé et Roland L'Herron en explique les résultats. Il semble cependant y avoir très peu d'intérêt pour ces questions. Seuls 13 des 28 pays interrogés ont répondu. Roland L'Herron présente les questions et les réponses. Le questionnaire portait sur la formation (sans bonne formation, pas de qualité), sur la formation postdoctorale et continue, sur l'exercice libéral et sur les caractéristiques de la qualité. Les réponses, peu nombreuses, ont néanmoins révélé de grandes différences entre les pays.

Est-ce simplement qu'il y a trop de questionnaires ou est-ce que nous avons un problème fondamental avec ce sujet, demande Roland L'Herron. Est-ce que ce sont des questions auxquelles personne ne s'intéresse ? Avant de continuer avec ce groupe, il faut s'interroger sérieusement là-dessus. Roland L'Herron remercie les membres de son groupe pour leur soutien. Ce n'est pas de leur faute si ce travail n'avance pas.

Philippe Rusca confirme qu'avant de confier au GT Qualité un nouveau mandat, le Bureau doit bien réfléchir à l'objectif de sa nouvelle mission.

Peter Engel est plutôt en colère contre ces contrôles et ces recommandations insupportables du gouvernement sur la formation, les séparateurs d'amalgame et l'assurance qualité. Ce sont des questions qui doivent être traitées par la profession. Tout aussi insupportable est le fait que des « gens de l'extérieur » qui ne comprennent rien à notre profession essaient de s'ingérer.

Michael Frank est d'accord sur le fait qu'un taux de 50% de réponse n'est pas très motivant. Mais nous devons penser à l'objectif que nous souhaitons atteindre. Bien sûr, les obligations et les normes sont très différentes d'un pays à l'autre.

### **7.6 formation initiale et formation continue**

Alex Mersel présente brièvement l'historique de son GT.

L'ORE est une famille et, comme dans la plupart des familles, il y a beaucoup d'avis différents et beaucoup d'émotions. Alex Mersel remercie Gerhard Seeberger et Bedros Yavru-Sakuk pour leur gestion de cette famille, et les membres de son GT, Nermin Yamalik et le secrétariat pour leur collaboration.

Ce GT a lui aussi élaboré un questionnaire ; 38 exemplaires ont été envoyés, 26 sont revenus. Alex Mersel présente les résultats (voir la présentation sur le site de l'ORE). Malheureusement, il n'a pas réussi à introduire le système de l'apprentissage en ligne. Tout comme Roland L'Herron, Alex Mersel déplore le nombre décroissant de réponses aux questionnaires. Il présente ensuite quelques-unes des réponses données aux questions portant sur les motivations pour assister à des conférences et sur la satisfaction vis-à-vis des conférenciers.



## 7.7 Femmes chirurgiens-dentistes

Vesna Barac-Fürtinger mentionne la revue "Acta Stomatologica Croatia" dans laquelle elle a publié un article, qui remplace son rapport habituel. Elle remercie les membres de son GT pour leur collaboration. Cet article semble avoir eu du succès. C'est le premier à parler des femmes en médecine bucco-dentaire. Le problème du taux de réponses aux questionnaires est le même dans tous les groupes de travail. N'ayant pas reçu autant de réponses espérées, il a été difficile de collecter les données nécessaires et de publier l'article. Les appels lancés pour déléguer plus de femmes à toutes sortes de manifestations et de comités semblent avoir été entendus. La présence des femmes augmente constamment ; il y a également des progrès en matière de formation postdoctorale. De plus en plus de femmes occupent maintenant des postes de haut niveau. C'est peut-être aussi le résultat des efforts de notre groupe de travail, remarque Vesna Barac-Fürtinger. Elle pense qu'il faut poursuivre ces efforts et invite les ADN à désigner plus de femmes pour ce groupe. Un nouveau programme sera présenté à Istanbul.

Vesna Barac-Fürtinger remercie les membres sortants du Bureau (Gerhard Seeberger et Bedros Yavru-Sakuk) pour leur collaboration et leur soutien.

## 7.8 L'équipe dentaire

Edoardo Cavallé exprime sa gratitude pour le soutien qu'il a reçu à Hong Kong. Il présente la déclaration sur le profil de l'assistante dentaire de prévention (ADP) (voir le site internet), qui doit être mise au vote.

Le GT est d'accord sur le fait que l'ADP doit avoir une formation de base consensuelle et va donc travailler sur les qualifications requises. Il est tout à fait clair que le GT s'oppose absolument à toute forme de normalisation obligatoire. Ce concept est juste une exhortation qui doit être développée. Le profil de l'ADP n'a aucun lien avec le profil de l'infirmière tel que défini dans les anciennes directives de l'UE. Nous demandons que soit souligné le fait que l'ADP ne peut exercer en l'absence du chirurgien-dentiste et doit toujours et en tout cas agir selon les prescriptions du praticien.

Georgios Tsiogas n'est pas content de cette déclaration ni des discussions sur l'ADP et propose que la déclaration ne soit pas adoptée. Son exposé de position est disponible sur le site internet.

Susanne Andersen en revanche aimerait que la profession d'ADP existe dans son pays. Elle ne voit pas les mêmes problèmes que les Grecs. Elle est soutenue par Vladimir Margvelashvili qui pense qu'une telle déclaration serait très utile.

Edoardo Cavallé souligne que le groupe de travail ne souhaite aucunement imposer ce modèle/profil d'assistante aux ADN. Chaque pays doit décider pour lui-même.

La déclaration est finalement adoptée avec 2 voix contre et 2 absentions.



Le groupe de travail aimerait maintenant s'atteler au profil de l'hygiéniste dentaire. Philippe Rusca déclare que le nouveau Bureau discutera des nouvelles missions du GT lors de sa première réunion.

## **7.9 Validation des rapports des groupes de travail**

Tous les rapports sont approuvés.

## **C.8 Présentation des candidats aux élections de l'ORE**

La parole est donnée aux candidats au Bureau de l'ORE, qui se présentent devant l'assemblée. Anna Lella (Pologne) est candidate au poste de présidente-élue ; Hans Schrangl (Autriche), présenté par Wolfgang Doneus, est candidat au poste de secrétaire général ; Michael Frank (Allemagne) est candidat au poste de trésorier et Taner Yücel (Turquie) à celui de membre du Bureau.

## **C.9 Elections de l'ORE**

Sabina Aliyeva (Azerbaïdjan), Alexander Weber (Suisse) et Klaas-Jan Bakker (Pays-Bas) composent le comité électoral.

Dans la mesure où il y a 4 postes à pourvoir et 4 candidats, et afin d'accélérer la procédure, Wolfgang Sprekels propose d'élire les candidats en un seul tour. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les bulletins de vote sont distribués puis ramassés. Les résultats sont comme suit :

Voix pour Anna Lella : 46 oui, 3 non, 4 bulletins non valides  
Voix pour Hans Schrangl : 46 oui, 3 non, 4 bulletins non valides  
Voix pour Michael Frank : 46 oui, 3 non, 3 bulletins non valides  
Voix pour Taner Yücel : 52 oui, 1 non, 2 bulletins non valides

Tous les candidats acceptent leur nomination.

## **C.10 Prochaines réunions**

### **10.1 Session plénière 2013, Istanbul**

Elle se déroulera au palais des congrès d'Istanbul le mercredi 28 août 2013.

### **10.2 Session plénière 2014, Paris**

Joël Trouillet, Catherine Mojaïsky, Roland L'Herron et Patrick Hescot présentent Paris, qui recevra la session plénière 2014 (11 et 12 avril).

### **10.3 Session plénière 2015**

Il y a deux candidats pour 2015 : la Géorgie, présentée par Vladimer Margvelashvili, et l'Azerbaïdjan, présenté par Sabina Aliyeva. Il est demandé aux deux de soumettre leur candidature par écrit.



Toute autre candidature pour les futures sessions plénières sera la bienvenue et les candidats sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat de l'ORE.

#### **C.11 FDI**

Gerhard Seeberger fait le point sur les travaux de l'Équipe spéciale de la FDI sur la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire. Il explique brièvement les raisons pour lesquelles la date de cette journée a été modifiée : elle était auparavant trop proche du congrès annuel. Gerhard Seeberger montre des photos de la Journée 2013 (voir la présentation sur le site de l'ORE).

#### **C.12 Questions diverses**

Georgios Tsiogas commente les travaux des groupes de travail et fait référence au règlement qui les régit (voir ses commentaires sur le site internet).

Gerhard Seeberger lui assure que ses remarques seront étudiées par le nouveau Bureau.

#### **D Clôture de la réunion**

Le président nouvellement élu ajourne la réunion à 13h40. Philippe Rusca remercie Gerhard Seeberger et Bedros Yavru-Sakuk pour leur précieux soutien ces années passées, l'Association dentaire allemande pour l'organisation de cette réunion et leurs collaborateurs, les techniciens et les interprètes dont le travail n'a pas été facile. Enfin, il remercie les nouveaux membres du Bureau et les délégués pour leur excellente collaboration.

Dr. Philippe Rusca  
Président

Monika Lang  
Procès-verbal

.....

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) •  
Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 313 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZZ80A  
in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland